

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE PLEYBEN

SEANCE DU 09 JUILLET 2026

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-huit heures, les membres du C.C.A.S, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO.

Participaient à cette réunion : Mme CARO Amélie - M. PERSON Patrice – Mr LE GALL Steeve - Mme TROMEUR Béatrice - Monsieur CERCLERON Christophe - Mme LE DÛ Marie-Paule – Mme PETILLON Stéphanie – Mme GOISNARD Gaëlle- Mme GUINVARC'H Josiane – Mme HOURMANT Nadine - Mme TERSIGUEL Marie-Paule – Mr JACQ Christian –

Absents représentés : Mme HEMERY Ludivine ayant donné procuration à Mme CARO Amélie.

Absents excusés : Mme VERBECQ Rosine – Mme BRIAND Claudine- Mme MORVAN Typhaine – Mr COSMAO DUMANOIR Olivier

Secrétaire de séance : Mr CERCLERON Christophe

Nombre de membres :
- en exercice : 17
- Présents : 12
- Votants : 13

N° 2026/03/01 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément au règlement intérieur, le conseil d'administration est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de désigner Mr CERCLERON Christophe pour remplir cette fonction.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

N° 2026/03/02 : Approbation du procès verbal du 16 avril 2026

Mr Le Vice-Président informe les membres du Conseil d'administration que le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026 leur a été communiqué par mail. Il convient à présent de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

N° 2026/03/03 : Vote des subventions sociales pour l'année 2026

Monsieur le Vice-Président rappelle au conseil d'administration du CCAS qu'il est de son ressort d'attribuer les subventions à caractère social puisque celui-ci gère la politique sociale de la commune

Ci-après les propositions :

SESAM PAEJ Oxyjeunes	350.00 €
SECOURS POPULAIRE	300.00 €
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION 29	300.00 €
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)	100.00 €
FRANCE ALZHEIMER	200.00 €
ESAT DE L'ARMORIQUE LES PAPILLONS BLANCS	300.00 €
EHPAD YAN DARGENT	600.00 €
FOYER DE VIE KAN AR MOR	300.00 €
FAVEC 29	100.00 €
T'ES CAP	300.00 €
ASSO JPV 29	100.00 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €
FORCE T	50.00 €
AFSEP SCLEROSE EN PLAQUES	100.00 €
DON ORGANE DIALYSE (KMS FIL ROUGE)	300.00€
ARGOL EN ROSE	50.00 €
Enfance et partage (Village des Fratries)	50.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide de voter, à l'unanimité les subventions sociales indiquées ci-dessus au titre de l'année 2026 et autorise la Présidente à effectuer les versements

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

N° 2026/03/04 : Modification du règlement des aides extra-légales

Le règlement des aides extra-légales a été mis en place par délibération n° 2020/04/06 du 8 juillet 2020

A présent il convient de le modifier :

- Aide au permis de conduire de 75 euros dans le cadre du dispositif « coup de pouce jeunes » au lieu de 50 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité de voter l'aide au permis de conduire du dispositif « coup de pouce jeunes » à 75 euros

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

N° 2026/03/05 : Tarification Noël à Trévarez

Monsieur le Vice-Président propose de renouveler la sortie Trévarez en direction des familles de la commune selon le tarif indiqué ci-après, comprenant l'entrée et le transport

- Sortie à l'exposition « Noël à Trévarez » : 3€ par personne

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité d'approuver le tarif pour 2026 comme précisé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

La séance est levée à 19h25

Christophe CERCLERON
Secrétaire de séance



Amélie CARO
Présidente

